



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 13 DÉCEMBRE À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR RAYMOND LAVOIE, MAIRE.**

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont	Madame Huguette Tremblay
Monsieur Claude Lavoie	Madame Laurence Martel
Madame Nataly Ruel	Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière

2021/12-01

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021/12-02

**ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant au point « Affaires nouvelles » :

- a) Achat de sel d'hiver
- b) Don – Système téléphonique

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2021/12-03

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

2021/12-04

**CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance du mois dernier est transmise à chaque membre du conseil.



No de résolution  
ou annotation

2021/12-05

### **ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2021 (revenus : 2 224 248 \$, dépenses : 1 898 600 \$, conciliation à des fins fiscales : -118 600 \$, excédent : 207 048 \$) soit accepté.

2021/12-06

### **COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 54 889,20 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 30 novembre 2021 d'une somme de 81 464,18 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant 136 353,38 \$.

2021/12-07

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité. Les procès-verbaux suivants sont déposés :

Comité de gestion du Camping Marina Ragueneau	2021-06-03
	2021-07-08
	2021-09-23

2021/12-08

### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 2022-01**

Huguette Tremblay donne avis qu'à une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le règlement n° 2022-01 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2022.

Le projet de règlement est déposé au conseil et des copies sont disponibles pour le public.

2021/12-09

### **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL — ANNÉE 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 qui se tiendront aux dates suivantes, au Centre communautaire Édouard-Jean (10, rue des Loisirs) et qui débuteront à 19 h 30 :

- |              |            |                |               |
|--------------|------------|----------------|---------------|
| • 17 janvier | • 18 avril | • 4 juillet    | • 17 octobre  |
| • 21 février | • 9 mai    | • 22 août      | • 21 novembre |
| • 21 mars    | • 13 juin  | • 12 septembre | • 12 décembre |

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.



No de résolution  
ou annotation

2021/12-10

### RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire dépose la liste des responsabilités des membres du conseil, le tout comme suit :

Gilbert Dupont Conseiller — district n° 1	Comité intermunicipal d'aqueduc Conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants Manicouagan (OBVM) Société d'habitation de Ragueneau Office d'habitation de Manicouagan
Claude Lavoie Conseiller — district n° 2	Comité santé et sécurité Comité intermunicipal d'aqueduc Comité de gestion du Camping Marina Ragueneau R.G.M.R.M. (en l'absence du maire) MRC de Manicouagan (en l'absence du maire)
Nataly Ruel Conseillère — district n° 3	Comité de vigilance R.G.M.R.M. Comité Consultatif d'Urbanisme CDTR Table de concertation OBVM
Huguette Tremblay Conseillère — district n° 4	Comité de suivi de la politique familiale et MADA Mesures d'urgence Bibliothèque
Laurence Martel Conseillère — district n° 5	Société de développement de Ragueneau inc. Comité loisirs, culture et vie communautaire
Yves Boulianne Conseiller — district n° 6	Société de développement de Ragueneau inc. Comité Consultatif d'Urbanisme
Raymond Lavoie Maire	Mise à niveau de l'eau potable R.G.M.R.M. MRC de Manicouagan Comité intermunicipal du service incendie

Il est proposé par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** cette liste soit acceptée comme dépôt;

**QU'**une copie de la résolution soit transmise aux organismes concernés.

2021/12-11

### MAIRE SUPPLÉANT - SIGNATAIRES

**CONSIDÉRANT** la résolution 2021/11-08;

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1- De procéder à la nomination du maire suppléant pour une période de quatre mois consécutifs comme suit :

Gilbert Dupont Conseiller - district n° 1	15 novembre 2021 au 28 février 2022 1 <sup>er</sup> novembre 2023 au 29 février 2024
Claude Lavoie Conseiller – district n° 2	1 <sup>er</sup> mars au 30 juin 2022 1 <sup>er</sup> mars au 30 juin 2024



No de résolution  
ou annotation

Nataly Ruel  
Conseillère – district n° 3

1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2022  
1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2024

Huguette Tremblay  
Conseillère — district n° 4

1<sup>er</sup> novembre 2022 au 28 février 2023  
1<sup>er</sup> novembre 2024 au 28 février 2025

Laurence Martel  
Conseillère – district n° 5

1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2023  
1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2025;

Yves Boulianne  
Conseiller – district n° 6

1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2023  
1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2025

- 2- QUE le maire suppléant soit autorisé à signer, en l'absence du maire, tous les effets bancaires et documents pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau et ce, conjointement avec Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière ou Annik Girard, greffière-trésorière adjointe.

2021/12-12

**COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT PORTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU** la réception, en date du 23 novembre 2021, des rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations, rédigés par la Commission municipale du Québec;

**IL EST PROPOSÉ** par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le dépôt des rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations soient officialisés;

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les recommandations formulées dans lesdits rapports;

**QUE** copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à madame Maud Déry, CPA, CGA, directrice de l'expertise et du soutien stratégique en audit de la Commission municipale du Québec.

2021/12-13

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

**CONSIDÉRANT** l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

**IL EST PROPOSÉ** par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant : Raymond Lavoie, Gilbert Dupont, Claude Lavoie, Nataly Ruel, Huguette Tremblay, Laurence Martel et Yves Boulianne.

2021/12-14

**REGISTRE DES AVANTAGES REÇUS PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2021**

Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière, dépose l'extrait du registre public des déclarations de dons ou avantages reçus de plus de 200 \$, pour l'année 2021, en vertu de l'article 6, alinéa 7 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*. L'extrait déposé ne contient aucune déclaration.



No de résolution  
ou annotation

2021/12-15

**DÉPÔT DE LA LISTE DES DOCUMENTS D'ARCHIVES POUR FINS DE DESTRUCTION**

**ATTENDU QUE** l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige tout organisme à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

**ATTENDU QUE** l'article 9 de cette même loi lie l'organisme public à son calendrier;

**ATTENDU QUE** l'article 13 de cette même loi prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

**ATTENDU QUE** l'article 199 du *Code municipal* stipule que la directrice générale et greffière-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la Municipalité qu'avec la permission du Conseil ou sur l'ordre d'un tribunal;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des documents à détruire en date du 8 décembre 2021 et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à la destruction desdits documents.

2021/12-16

**ASSURANCES GÉNÉRALES - RENOUELEMENT**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de la police d'assurances générales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2022. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement des frais s'y rattachant, soit 51 463,26 \$ (plus taxes applicables).

2021/12-17

**AVIS PUBLICS - AFFICHAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi oblige les municipalités à publier une copie des avis publics à deux endroits différents sur le territoire de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de la Paroisse de Ragueneau publie ses avis publics au bureau municipal et au bureau de poste.

2021/12-18

**OFFICE D'HABITATION DE MANICOUAGAN – ÉTATS FINANCIERS 2019 APPROUVÉS**

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les états financiers 2019 de l'Office d'Habitation Manicouagan (OHM), tel qu'approuvé par la Société d'Habitation du Québec le 3 décembre 2021, soient acceptés (contribution municipale : 23 000 \$).

2021/12-19

**DEMANDE DE DON - CHEVALIERS DE COLOMB**

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb pour le Noël des enfants.

2021/12-20

**EMBAUCHE – JOURNALIER**

**CONSIDÉRANT** la démission de Serge Gagné;

**IL EST PROPOSÉ** par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de monsieur Billy Girard, au poste de journalier à raison de 40 heures



No de résolution  
ou annotation

semaine. Le salaire sera établi selon l'entente de travail en vigueur (classe 3C, échelon 4, 6 241 heures).

2021/12-21

**DEMANDE D'AUGMENTATION D'ÉCHELON – MARIA JUANA TREJO NUNEZ**

**CONSIDÉRANT** la demande de Maria Juana Trejo Nunez de bénéficier immédiatement de l'échelon 7 du poste de journalière en reconnaissance de son travail et de son implication;

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder l'échelon 7 de l'entente de travail en vigueur à Mme Nunez et ce, en date du 12 décembre 2021.

2021/12-22

**AUTORISATION D'ACHAT – ORDINATEURS PORTABLES**

**CONSIDÉRANT** la soumission de MicroAge Baie-Comeau d'un montant de 7 249,80 \$ pour l'achat de 7 ordinateurs portables pour chaque membre du conseil municipal incluant la préparation et un abonnement d'un an à Microsoft 365 (plus taxes applicables);

**IL EST PROPOSÉ** par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 7 ordinateurs portables pour les membres du conseil totalisant une dépense de 7 249,80 \$ (plus taxes applicables) incluant la préparation et un abonnement d'un an à Microsoft 365.

2021/12-23

**AUTORISATION D'ACHAT – CAMÉRA NUMÉRIQUE**

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une caméra numérique modèle P542 Flexiprobe d'un montant de 12 225 \$ (plus taxes applicables) payé à même le budget général.

2021/12-24

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – REDDITION DE COMPTES**

**ATTENDU QUE** la municipalité de la Paroisse de Ragueneau a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;



No de résolution  
ou annotation

2021/12-25

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**IL EST PROPOSÉ** par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau approuve les dépenses d'un montant de 10 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**MARAIS FILTRANT - DEMANDE D'AUTORISATION AU MELCC - AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2021/08-15;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** Jean-Sébastien Grenier, ing., MBA, Équipe Indigo Experts Conseils soit autorisé, pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Ragueneau, à soumettre toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de traitement des eaux usées;

**QUE** la Municipalité de la Paroisse de Ragueneau s'engage, conformément aux articles 2.7, E.8, E.9 et E.10 du « *Formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement* », à :

- 1) Transmettre au MELCC (Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques), au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux aux plans et devis et à l'autorisation accordée;
- 2) Respecter les exigences de rejet attendu et à effectuer les correctifs si nécessaire;
- 3) Utiliser et entretenir les équipements de traitement de façon à ce que leur fonctionnement soit optimal;
- 4) Disposer des matières résiduelles provenant de l'accumulation ou du traitement des eaux usées dans un endroit autorisé en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE);
- 5) Effectuer le programme de suivi standard décrit à l'annexe 10 du « *Guide de présentation d'une demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement* » dès la mise en service du système de traitement qui comporte les inspections trimestrielles suivantes :
  - a) Relevé du totalisateur de débit ou du compteur d'eau;
  - b) Inspection de la filière de traitement;
  - c) Échantillonnages, trimestriels, de type instantané ou composé de l'effluent et analyses de la DCO, DBO<sub>5</sub>C, et MES;
  - d) Échantillonnages, mensuels, de type instantané ou composé de l'effluent et analyses du phosphore total (si requis) et des coliformes fécaux.
- 6) Aviser le MELCC dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'une panne de la filière, d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;



No de résolution  
ou annotation

- 7) Conclure un contrat d'entretien avec une firme compétente en la matière, et ce, durant toute la durée de vie utile du système;
- 8) Mandater un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou le manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

2021/12-26

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

##### **a) Autorisation de dépense - Sel de déglacage**

**IL EST PROPOSÉ** par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 10 000 \$ pour l'achat de sel de déglacage, payé à même le budget général.

##### **b) Don – Ancien système téléphonique**

**CONSIDÉRANT** la demande de l'Unité Domrémy;

**IL EST PROPOSÉ** par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire don de notre ancien système téléphonique *Panasonic* à l'Unité Domrémy.

2021/12-27

#### **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2021/12-28


#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

2021/12-29

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Laurence Marel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21 h 12.

  
\_\_\_\_\_  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.**